PACA
Axe 3 : MANAGEMENT

Module n°2 : L'encadrant intermédiaire : 1er relais du déploiement opérationnel de la lutte contre les stéréotypes, les inégalités et les discriminations

Contexte

L’égalité entre les femmes et les hommes a été consacrée « Grande cause nationale » par le Président de la République, lors de son discours à l’Élysée, le 25 novembre 2017. Représentant 20 % de l’emploi en France, la fonction publique se doit d’être exemplaire en matière d’égalité professionnelle, de façon à favoriser la cohésion sociale et à être représentative de la société qu’elle sert.

En application de l’action 1.5 de l’accord relatif à l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, la circulaire du 30 novembre 2019 relative à la mise en place de référents Égalité au sein de l’État et de ses établissements publics précise les missions des référentes et référents Égalité. Cette même circulaire précise que chaque administration de l’État doit se doter, d’ici le 1er mars 2020, d’un réseau de référentes et référents Égalité, désignés au sein de chaque direction ou service d’administration centrale, service déconcentré, préfecture, académie ou établissement public administratif de l’État, afin que l’ensemble des agents publics puissent saisir un référent Égalité de proximité, sans préjudice de la mise en place d’une mutualisation.

Objectifs

- Apprendre à Repérer les situations potentiellement inégalitaires et discriminatoires
- Appliquer et Mettre en œuvre la politique d’Égalité Professionnelle de son établissement
- Porter et Incarner cette politique Égalité

Modalités Pédagogiques

- Apports Théoriques illustrés
- Partage et Retour d’expérience
- Exercices d’analyse et de Réflexion collective ou individuelle
- Mises en situation basées sur des séquences vidéo ou des études de cas réel
- Plan d’action individuel

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

Margaux CAPELLO

(m.capello@anfh.fr)

04.91.17.71.33

Programme

SÉQUENCE 1 :

- Repérer les situations potentiellement inégalitaires et discriminatoires
- Connaître les principales sphères d'inégalité
- Identifier les stéréotypes banalisés et leurs impacts comportementaux au quotidien
- Repérer les stéréotypes

SÉQUENCE 2 :

- Appliquer et Mettre en œuvre la politique Égalité Professionnelle
- Connaître la politique Égalité : la démarche déployée au sein de son établissement ; ses acteurs, ses outils.
- Identifier les outils ou actions privilégiés dont doit ou peur se saisie l'encadrement
- Se saisir des actions mises en œuvre par l'établissement et contribuer directement à la politique Égalité.

SÉQUENCE 3 :

- Porter et Incarner la politique Égalité
- Définir et Identifier les Enjeux de la notion d'exemplarité en management.
- Incarner l'Égalité pro dans ses postures, arbitrages, communication et organisation.
- Élaborer mon Plan d'Action Individuel.

Public

Tout personnel en situation d'encadrement intermédiaire, titulaires ou faisant fonction.

Exercice
2024

Code de formation
3.12

Nature
AFR

Organisé par
ITAQUE / GROUPE JLO

Durée
NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences